

# Champcella # Freissinières # La Roche de Rame # L'Argentière-la Bessée # Les Vigneaux  
# Puy Saint Vincent # Saint Martin de Queyrières # Vallouise-Pelvoux



Année scolaire à partir de janvier 2018  
**ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ**  
À St Martin de Queyrières

Du CP au CM2



Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

**Espace les Prés Verts**

Centre SocioCultuel des Écrins

Les Meyriès 05120 St Martin de Queyrières

Renseignements et informations : **06.76.47.98.28**

Inscriptions : [csclespresvert@cc-paysdesecrins.com](mailto:csclespresvert@cc-paysdesecrins.com)

[www.cc-paysdesecrins.com](http://www.cc-paysdesecrins.com)

## Charte de l'accompagnement à la scolarité

Le C.L.A.S est un dispositif d'aide à la scolarité dont l'objectif est d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir.

Les animateurs accueillent et accompagnent les enfants à chaque séance :

- > **récréatif** : goûter, animations (jeux éducatifs...),
- > **studieux** : aide aux devoirs, aux leçons, soutien méthodologique,
- > **créatif** : enfant acteur (construction, invention).

**A partir du lundi 8 janvier 2018 au vendredi 15 juin 2018.**

*A l'espace les Prés Verts*  
*(école de st Martin de Queyières)*



Lundi de 15h30 à 17H30

Vendredi de 15h40 à 17h40

Possibilité de laisser les enfants à la garderie jusqu'à 18h30 (voir avec la mairie) ou venir les récupérer à la fin du CLAS.

**Inscriptions obligatoires avant le 15 décembre 2017**

**[csclespresverts@cc-paysdesecrins.com](mailto:csclespresverts@cc-paysdesecrins.com)**

**ou 06 76 47 98 28**

## Fiche de renseignements

Nom Prénom père : .....

Nom Prénom mère : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Tél père : ..... Tél mère : .....

### *Nombre d'enfants inscrits*

Prénom :	Prénom :	Prénom :
Né le	Né le	Né le
Classe :	Classe :	Classe :

### *Jours demandés (à cocher)*

JOURS	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Lundi			
Vendredi			

J'autorise mon enfant à rentrer seul **à la fin** la séance      **Oui**      **Non**

Je remplis l'autorisation parentale pour l'utilisation de photos ou vidéos de mon/mes enfants mineurs      **Oui**      **Non**

J'autorise mon enfant à partir avec :

Mme ou Mr.....Tel.....

### **Signature des parents**

## *Règlement intérieur*

(A lire avec votre enfant)

Toute personne qui participe à l'accompagnement scolaire a droit au respect et a le devoir de respecter les autres.

### Cela signifie

**Pas de violence physique, ni verbale.**

**Respect du silence dans les lieux de travail.**

**Respect des règles de politesse.**

**Respect du matériel.**

- Toute absence doit être justifiée et signalée au plus tôt.
- A la fin de l'accompagnement scolaire (voir horaires par site), les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'intervenant qui n'assurera aucune garderie.
- Il est rappelé que l'accompagnement scolaire n'est en aucun cas une garderie et que les enfants sont tenus de participer activement aux activités proposées.
- La fréquentation de l'enfant, contractualisée entre la famille et le Centre Socio-culturel, doit être régulière et assidue. Dans le cas contraire, l'enfant pourra être exclu.
  - Les devoirs et leçons peuvent ne pas être finis à la fin des séances.
- Les parents seront tenus informés de tout manquement au règlement, et en cas de récurrence une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée.
  - Le goûter est à la charge des familles
  - L'inscription peut être faite par trimestre.
- Un bilan sera fait par trimestre avec les familles et les enseignants.

### Signature des parents et enfants

## Les partenaires financiers

